

FONDS GOETHEANUM

Une publication
de la Société
anthroposophique suisse

Un engagement pour l'homme, l'esprit et la nature

Novembre 2022



Construire l'avenir - libre et engagé

Oui, je veux contribuer à un avenir différent

Il nous est demandé un engagement total. En tant que personnes s'engageant en toute liberté et avec courage. Pour la paix mondiale. Pour la maîtrise des problèmes économiques, climatiques, sanitaires, sociaux et écologiques. La montagne semble gigantesque. Des porteurs d'initiatives audacieux prennent la parole dans cette édition du FondsGoetheanum. Ils nous présentent leurs réponses de façon convaincante et montrent le chemin vers un monde à venir différent, fondé sur l'initiative et la solidarité. Ils s'inscrivent dans le champ de recherche anthroposophique. Nous les encourageons et les soutenons. Ils nous encouragent et nous soutiennent. Par votre don, vous permettez la poursuite de ce précieux travail de recherche.

Un grand merci pour votre don sur IBAN:
CH55 0900 0000 1021 2832 2

La démocratie a besoin de notre liberté. Elle manifeste de plus en plus son impuissance à œuvrer en faveur de la paix dans le monde, mais aussi à faire face aux problèmes économiques, climatiques ou sanitaires. Est-ce à dire que la démocratie n'est pas la panacée pour gérer nos sociétés et qu'il faut la faire évoluer ?

La réponse pourrait nous surprendre, car c'est oui. Voyons pourquoi. La personne humaine qui en est le cœur n'est plus la même aujourd'hui qu'il y a deux cents ans. Ce qui frappe, c'est l'individualisation extrême qui la caractérise. Elle sait tout mieux, revendique partout son droit à sa liberté et clame: « Je veux pouvoir

décider ! ». Cette exigence perturbe le bon fonctionnement de la démocratie qui décide selon la majorité et laisse les minorités pour compte. La cohérence de la société est mise à mal. Pourtant, cette individualisation devient une composante de la vie sociale dont on ne peut plus ne pas tenir compte. Mais comment ?

L'individualisation est incontournable

Cette vie individuelle, de quoi est-elle faite ? Ce sont nos facultés, nos préférences, nos points de vues sur le monde et sur l'être humain, sur la technique, nos choix de vie, nos engagements, au travail et dans nos loisirs, nos excellences manuelles ou intellectuelles, nos émotions aussi, nos amours, nos joies, nos souffrances... Elle est la source de toutes les impulsions créatrices dans notre société. Pourtant cette vie individuelle voit son élan coupé par la nature même du processus démocratique avec sa gestion parlementaire où c'est la majorité qui décide, bref : l'inertie qui caractérise toute gestion collective, même lorsqu'elle est animée de la meilleure volonté.

Suite en page 2



Le pouvoir thérapeutique du gui

L'Association pour la Recherche sur le Cancer aborde le cancer sous l'angle de la médecine complémentaire et utilise, cultive et prouve le pouvoir thérapeutique du gui.

5



Prends-moi comme une question

Comment une question devient une idée et comment cette idée devient une initiative. Naissance et croissance organique d'Anfora.



6

Promouvoir l'initiative

Découvrez comment L'Aubier, sur les hauteurs du lac de Neuchâtel, ouvre un avenir.



11

Game over, Monopoly

Le sol est un patrimoine commun. Cette prise de conscience a donné naissance en 1990 à la Fondation Edith Maryon, qui prospère et met beaucoup de choses en mouvement.

C'est là que la démocratie peut évoluer en faisant une place plus grande à la liberté. Avec ses institutions démocratiques, l'État a pour mission principale de prendre soin de la dignité des citoyennes et citoyens, de favoriser le terrain d'une entente réciproque par une constitution et des lois adéquates et de les protéger par une police, éventuellement une armée.

« L'État démocratique peut y gagner à faire une place plus grande à la liberté. »

Lâcher prise

Qu'il se concentre sur cette tâche essentielle. Et qu'il se retire peu à peu de la gestion et de la planification de ce qui relève de la vie individuelle. Alors les écoles, de la plus élémentaire à la plus spécialisée, la formation sous toutes ses formes, la recherche scientifique, la création artistique, mais aussi, eh oui, tout ce qui relève de la santé, et bien sûr les médias, le développement et le partage des idées, ne seraient plus commandités et financés par l'État, mais gérés directement par celles et ceux qui y sont actifs et responsables – les personnes qui enseignent, celles qui sont engagées dans la recherche, celles qui soignent ou qui créent, car elles sont au contact immédiat de la réalité et des besoins émergents dans leur domaine.

La démocratie pourrait aussi évoluer en se retirant d'un autre domaine, celui de la gestion et de la planification de certains biens et services. Comme le montre la crise actuelle, l'approvisionnement alimentaire et énergétique, ou la gestion du climat ne peuvent être l'affaire d'un seul État, ni de décisions prises à la majorité d'une population ou d'un parlement. Pour ces questions-là, les enjeux dépassent le cadre local et les engagements doivent être considérés à l'échelle d'un continent et même de la planète. Là aussi, l'État devrait lâcher prise et passer la main à des instances de coopération constituées pour prendre soin des ressources planétaires et des besoins de tous.

Perspectives

L'évolution nécessaire de l'État démocratique consiste en ceci qu'il accorde sur son territoire une autonomie croissante à ce qui repose sur l'individu et toutes les formes de cultures qui naissent spontanément des nombreuses initiatives dès qu'elles seront débarrassées du corset de l'administration démocratique, ainsi qu'une autonomie à la vie économique, dont la tâche sera de pourvoir aux besoins de chacun.

Marc Desables,
initiant du FondsGoetheanum

« Désétatiser la gestion de la vie individuelle et de l'approvisionnement économique. »



Une plus grande autonomie des responsables fait progresser les écoles, les universités, les sciences et les arts.

La liberté a besoin d'engagement

Entre les extrêmes d'un individu centré seulement sur lui-même et du « soldat politique » se tient l'homme comme personne, à la fois libre et engagée, à la fois autonome et solidaire.

Denis de Rougemont a esquissé en 1947, lors d'un congrès à Montreux, six principes du fédéralisme et avec eux les grandes lignes d'une « attitude fédéraliste ». Ils sont plus actuels que jamais.

L'arrière-plan historique de cette conférence était la nouvelle organisation et la reconstruction de l'Europe après les ravages extérieurs et intérieurs de la Seconde Guerre mondiale. Dans quelle mesure ces principes et l'attitude fédéraliste sont-ils aujourd'hui encore pertinents ?

Au début de son discours, Denis de Rougemont esquisse l'idée de l'homme qu'il a à l'esprit et qui est exposé à des déviances très concrètes, voire à des impasses. Il situe dans les extrêmes l'individu complètement isolé, centré uniquement sur lui-même, et l'homme de la masse absorbé par la communauté jusqu'à la négation de soi, le « soldat politique ». Tous deux sont incapables de former une société viable. Quand nous regardons ces deux extrêmes, nous les retrouvons aisément dans les tensions sociales actuelles.

«Non pas imposée du dehors, mais voulue et portée de l'intérieur.»

Denis de Rougemont décrit un troisième type, qu'il nomme « la personne ». Elle se trouve dans la tension entre sa propre vocation, ses plans, ses buts, et les exigences de la société sur la base de laquelle elle peut se développer. « Cet homme est à la fois libre et engagé, à la fois autonome et solidaire. [...] Il vit dans la tension, le débat créateur, le dialogue permanent. »

Les six principes comme repères

Que faut-il donc pour que ce troisième type, la personne, puisse se déployer et s'exprimer ? Que faut-il pour qu'une société saine puisse naître ? Ici entrent en jeu les six principes déjà évoqués. Nous pouvons les résumer ainsi : renoncement à une position d'hégémonie, renoncement à une pensée de système, reconnaissance des minorités, renforcement de la diversité, amour de la complexité, stimulation de la périphérie et des contacts humains directs.

Ce qui est intéressant dans ces principes, c'est qu'ils ne s'appliquent pas seulement au plan étatique. Ils ont une efficacité remarquable partout où se constituent des groupes humains pour réaliser ensemble ou mettre sur pied quelque chose. Partout où il s'agit d'harmoniser des intérêts et des approches diverses et de les amener à un équilibre vivant.

Il ne faut pas considérer ces principes comme des directives pour agir : ils doivent devenir attitude intérieure. Il ne s'agit pas de se confier à un mécanisme ni de suivre un règlement, mais de comprendre ces principes comme une orientation permettant une vie commune en société.

Liberté et engagement

Comment l'individu peut-il devenir, dans ce contexte, un être d'initiative ? Qu'est-ce qui donne à la société sa cohésion ? Sans la liberté de pouvoir répondre à sa vocation, l'individu s'effondrera ou se rebellera. Sans engagement pour l'ensemble, une société se fracture. Liberté et engagement !

Rapporté concrètement à moi-même et à chaque autre membre de la société, cela veut dire

- que je renonce à avoir plus de poids que d'autres ;
- que je suis prêt à aborder des situations de façon individuelle ;
- qu'en tant que membre de la majorité, il m'importe que ceux de la minorité continuent de prendre une part active au cours des choses ;
- que je ressens comme un enrichissement le fait que tous les autres soient différents de moi ;
- que j'apprécie le fait que l'on ne puisse régler simplement certaines questions et enfin
- que je dois toujours chercher le dialogue avec les autres.

Si donc personne ne revendique le centre pour lui et que chacun accepte de faire un pas en arrière, il en naît un espace qu'on doit organiser. En même temps, il se constitue une périphérie qui perçoit cet espace interne et peut le protéger. Dans cet espace libre, l'initiative peut naître. Il est capital que celle-ci ne soit pas portée uniquement par une volonté égoïste, mais qu'elle se tienne dans cette tension évoquée précédemment : responsable pour soi-même et pour la société. Il est décisif que cette attitude fédéraliste ne soit pas imposée du dehors, mais voulue et portée de l'intérieur.

Christoph Cordes,
membre de la direction collégiale de L'Aubier



Connais-tu ce sentiment : un vœu, une idée, un idéal vivent profondément en toi, ils portent une certaine couleur, une certaine ambiance, mais sont difficiles à saisir en mots bien qu'ils veuillent impérativement être trouvés ?

Ce sentiment vivait en moi depuis ma jeunesse. Je fus en quête pendant des années, je fis des formations, de nombreuses rencontres, je découvris des lieux qui m'aiderent à mettre un jour des mots sur mon vœu : « Une communauté pour des personnes qui ont besoin d'aide, pour des raisons de santé ou de problèmes sociaux, et qui soit le lieu d'un apprentissage mutuel ».

Si le noyau est là, le cercle vient aider

Après avoir cherché, avec mon mari et d'autres personnes, des possibilités de réaliser ce projet, il nous fallut admettre que désormais, ce qui s'imposait finalement, c'était d'aller de l'avant. J'ai vécu ce moment de la décision comme une concentration nécessaire de forces telles que le courage, la confiance, l'enthousiasme et la responsabilité. Après ce « passage dans un chas

d'aiguille », le « oui » fut une grande délivrance. Comme si le moment de la décision, du « allons-y », avait dissous la force d'attraction vers le centre – et immédiatement après arriva l'aide de la périphérie.

Notre initiative Anfora reçut de l'aide pour le réaménagement d'une ancienne maison et le soutien financier de quelques personnes. D'autres voulurent rejoindre notre projet comme collaborateurs. De nombreux jeunes apportèrent une aide très active dans les travaux de rénovation. Cette initiative, au fil des années, est devenue une œuvre collective permettant d'accueillir aujourd'hui 34 personnes avec des handicaps psychiques ou cognitifs dans différentes structures de travail ou de logement intégratif.

Suite en page 4

Que faut-il pour que l'organisation reste organique ?

« Prends-moi comme une question » : tels sont les mots du poème de Doris Halma qui guident notre mission. Cette attitude fondamentale permet à l'organisation de la structure de rester mobile dès lors qu'un collaborateur ou un résident arrive ou part. C'est un fait qu'un espace se transforme dès qu'une personne y pénètre. Le rapport entre ceux qui étaient déjà là se modifie, mais l'air, l'espace entre les chaises et les murs se transforment aussi. Les conventions et les habitudes qui s'étaient installées se modifient à leur tour et il conviendra d'offrir une place aux nouvelles compétences et aux nouveaux besoins qui arrivent.

Les conseils de Rudolf Steiner sur l'être humain tripartite sont pour moi d'une grande aide lorsqu'il s'agit de trouver ce qui est important, dans un organisme, pour telle personne et en quel domaine. À quel niveau les collaborateurs veulent-ils être traités tous de la même manière, sur quels sujets veulent-ils être écoutés personnellement et dans quel cas l'autre ou toute la communauté doivent-ils avoir la priorité ?

« Il faut une conjugaison du dedans et du dehors. »

Salaire d'anticipation et non de récompense

Serait-ce possible qu'une institution calcule le salaire des collaborateurs selon les dépenses nécessaires à leur vie et non d'après leur position et un regard tourné vers le passé, c'est-à-dire vers les années d'expérience et les diplômes ? Serait-il possible que le principe fondamental selon lequel une personne tra-

vaille pour les autres devienne visible, du fait que celle-ci reçoive son salaire non pas comme récompense d'un travail effectué, mais au début du mois, comme base et condition de la couverture de ses besoins dans le mois à venir ?

Depuis 20 ans, nous constatons que, si je reçois en toute confiance l'argent de la communauté au début du mois, je me sens libre et coresponsable pour investir le meilleur de moi-même dans mon travail, et par suite dans la communauté. Cette forme de salaire est une aide considérable pour tourner un regard global vers l'avenir.

Courage ! Cela conduit à la solution

Quand une nouvelle initiative veut naître, et que je veux être assurée qu'elle est utile, je dois apprendre à écouter et percevoir de mieux en mieux ce qui vient à moi du dehors.

Une résidente voulait absolument travailler dans le maraîchage voisin, avec lequel nous avons des relations amicales. En toute connaissance du défi que représentait la demande, car cette femme avait besoin d'accompagnement, nous nous sommes risqués à une première demande auprès des maraîchers. Il se trouva que précisément à ce moment-là, les maraîchers, sensibilisés par d'autres demandes similaires, étaient ouverts et cherchaient des solutions.

Nous nous sommes donc réunis autour d'une table et il en résulta un nouveau domaine d'Anfora, qui permet aujourd'hui à de nombreuses personnes d'avoir un poste de travail intégré, dans différentes activités professionnelles.

Cela avait commencé par la question et le souhait d'une seule personne. En général, une personne formule un désir qui vaut pour de nombreuses autres. Le plus important, c'est d'écouter ce souhait, même s'il n'est pas exprimé en mots et le prendre suffisamment au sérieux pour qu'un acte suive.

À partir d'une question : la table de midi

Un homme, en raison de différents problèmes psychiques, était dans l'incapacité de rencontrer des personnes qui lui étaient étrangères, et ne pouvait donc quitter son appartement qu'en étant accompagné. Cette situation déclencha l'ouverture d'une table de midi publique où il pouvait s'habituer progressivement, dans un lieu qu'il considérait comme protecteur, à être assis avec des personnes inconnues. Cette table est maintenant utilisée par de nombreux convives, voisins et artisans. Personne ne se souvient de la situation initiale, mais je pense qu'elle continue d'agir dans ce sympathique lieu de rencontres.

Dans une initiative, il s'agit donc : d'écouter la question, de la prendre au sérieux, de chercher des solutions, de trouver le courage de décider, et finalement d'être prêt à mettre le projet en œuvre, avec beaucoup d'énergie et de constance. Il faut pour cela une conjugaison du dedans et du dehors. Des personnes qui entrent dans l'action et mettent en œuvre une impulsion, et d'autres qui apportent leur soutien, pratique, financier ou théorique.

Quand l'idée devient initiative

Le moment où se prend la décision d'une initiative me rappelle un instant particulier de mon enfance : ce fut une surprise et une joie immense lorsqu'en équilibre entre droite et gauche, restant bien droite en pédalant, je pus faire du vélo toute seule. C'est comme si, à ce moment-là, tombaient tous les « si » et les « mais » et qu'une force spirituelle offrait le soutien et le mouvement nécessaires au départ du trajet.

Erika Schär, directrice du foyer et cofondatrice de l'association Anfora

Association Anfora, logement et travail accompagnés

- Fondation en septembre 2003
- 24 collaborateurs à temps partiel
- 34 personnes accompagnées
- Location de 3 maisons et 10 appartements
- 7 entreprises, dont 4 en coopération

www.anfora.ch

« Recevoir le salaire au début du mois stimule la confiance et la responsabilité. »



Prends-moi
Comme question
Ainsi je peux
Grandir.

Je veux
Te
Donner
Réponse.

À travers tous
Les instants
D'attention
Véritable.

Prends-moi
Jusqu'à la fin
Comme question
Ainsi je pourrai
Grandir.

Doris Halma

La recherche en médecine complémentaire évolue

Métamorphoses de l'Association pour la Recherche sur le Cancer

Foto: Jörg Buechs



Le changement climatique menace la vitalité des arbres – comment préserver la force curative du gui ?

L'Association pour la recherche sur le cancer fait partie des rares institutions encore indépendantes qui se consacrent à la recherche dans le domaine de la médecine complémentaire. Cela vaut particulièrement pour le développement de nouvelles préparations pour le cancer à base de plantes médicinales et autres substances naturelles. Leur introduction dans la médecine oncologique intégrative nécessite des études cliniques – une autre compétence de l'association.

L'association a été fondée en 1935, dans le but de travailler sur le plan scientifique et pratique dans le domaine de la recherche oncologique et des traitements du cancer. La Dre Ita Wegman avait déjà donné une impulsion en 1917, en demandant l'élaboration d'une préparation injectable à base de gui. De bons résultats thérapeutiques confortèrent sa volonté d'aider encore davantage des personnes atteintes d'un cancer.

Ita Wegman, la pionnière

En 1921, Ita Wegman ouvrit sa clinique à Arlesheim. De ce lieu, où elle était pionnière de la thérapie par le gui, elle inspira des médecins du monde entier. En même temps, elle s'engagea pour le développement pharmaceutique de la préparation à base de gui, enregistrée en 1926 sous le nom d'Iscador®.

C'est Rudolf Steiner qui avait recommandé d'utiliser la force du gui en cas de cancer. Il connaissait très bien cette plante depuis longtemps et s'appuyait sur les expériences cliniques d'Ita Wegman, lorsqu'il donna à des médecins en 1920 le protocole anthroposophique pour une thérapie du cancer par le gui. L'association prend en compte dans son travail les bases anthroposophiques esquissées par Rudolf Steiner.

Institut de recherche et clinique anthroposophique pour le traitement du cancer

En 1949, l'association fonda à proximité immédiate de Ita Wegman Klinik l'institut de recherche Hiscia, pour mener des travaux plus concentrés de recherche fondamentale et sur la pharmacie liée au gui. En outre, un cercle grandissant de médecins collaborateurs se rencontra là chaque année pour

échanger des expériences et encouragea ainsi la diffusion internationale de la thérapie par le gui.

Soutenu par l'expérience du gui dans le domaine médical et le besoin croissant de thérapies globales pour le cancer, l'association ouvrit en 1963 la Lukas Klinik, établissement anthroposophique spécialisé dans le traitement des malades atteints de cancer. La thérapie médicamenteuse par le gui y fut complétée par un régime alimentaire adapté au cancer, du massage rythmique et des enveloppements chauds, de l'eurythmie thérapeutique et des art-thérapies, et par le travail sur la biographie.

« L'homme ne protège que ce à quoi il reconnaît une valeur. »

En 1978, l'association ouvrit le Lukas-Seminar – centre de formation pour médecins diplômés souhaitant une formation complémentaire en médecine anthroposophique. Ainsi la thérapie par le gui assura-t-elle son ancrage, tant au niveau de la recherche et du développement qu'à celui de la thérapie et de la théorie. Dispensée initialement en allemand seulement, cette formation complémentaire s'ouvrit bientôt à des médecins anglophones du monde entier, mais se détacha de l'association quelque deux décennies plus tard. Le rayonnement et l'acceptation du travail clinique permirent de plus en plus à des malades du cancer d'envisager une thérapie par le gui. Toutefois, depuis

l'entrée dans le nouveau millénaire, les mesures d'économie de l'État touchant la santé publique permettent difficilement de répondre aux besoins de la population en oncologie complémentaire.

Il en résulta en 2014 la fusion de la Lukas Klinik et de la Ita Wegman Klinik en Klinik Arlesheim. Parallèlement, l'association reprit la responsabilité, partagée depuis des décennies avec la Weleda, de la fabrication et de la commercialisation de l'Iscador® et fonda à cette fin la société Iscador AG comme nouvelle unité, organisée sans but lucratif. L'Institut Hiscia en revanche constitue comme auparavant le centre opératif de l'association.

La médecine complémentaire en réorganisation

La réponse aux exigences accrues d'études cliniques, condition de l'autorisation et de l'utilisation de préparations à base de gui pour le cancer, constitue un énorme défi. L'association est devenue entre temps responsable de la majeure partie des plus de 150 études sur le gui qui ont été publiées. À côté des grandes études cliniques impliquant de nombreux sujets, elle explore par des études qualitatives des critères importants pour le traitement individualisé du cancer.

L'Association pour la Recherche sur le Cancer

L'association a été créée le 4 février 1935 à Arlesheim (BL) par la Dre Ita Wegman et le Dr Werner Kaelin, en collaboration avec Rudolf Hauschka, chimiste, et Lina Kaelin, eurythmiste thérapeute. Actuellement, l'association compte 20 membres, la direction est assurée par le Conseil d'administration élu. Trente personnalités de formation scientifique, parmi lesquelles plusieurs étudiants rédigeant des mémoires de licence, de master ou des thèses travaillent dans six domaines de recherche.

Il y a gui et gui – l'importance des arbres-hôtes

Pour identifier les composants du gui et comprendre leur action, l'association travaille depuis longtemps avec d'autres instituts. Un projet avec l'Université de Neuchâtel et l'Université de Rio de Janeiro étudie actuellement le métabolome – l'ensemble de tous les produits du métabolisme – du gui et note des différences dans le contenu des guis de différents arbres-hôtes, ce qui a une très grande importance dans la mise en œuvre de la thérapie du cancer.

Le développement de nouveaux médicaments à base de substances naturelles contre le cancer est un champ de travail particulièrement important. Une crème médicale a ainsi été élaborée à partir du mucilage du gui, si précieux pour la pharmacie, qui a obtenu récemment l'autorisation de mise sur le marché. Divers autres projets sont en cours avec d'autres plantes médicinales. L'association s'appuie également sur des démarches innovantes, par exemple les méthodes morphogénétiques, importantes pour déterminer la qualité des plantes médicinales et des processus pharmaceutiques.

Des collaborateurs de l'association, en collaboration étroite avec des universités de sciences appliquées et des universités en Suisse et à l'étranger, dirigent régulièrement des mémoires de bachelor ou de maîtrise ainsi que des thèses de doctorat. À l'avenir, ces coopérations doivent être renforcées pour étudier de façon plus large encore les bases de la médecine complémentaire.

Les défis à venir

L'association est également pionnière dans la culture des guis. Au début, la question centrale était la préservation d'arbres-hôtes rares et menacés, comme le chêne ou l'orme. Il s'est agi par la suite d'améliorer la qualité des guis – par exemple avec les préparations utilisées en agriculture biodynamique. C'est le changement climatique qui représente maintenant le défi majeur.

Les périodes de canicule et de sécheresse mettent en danger l'approvisionnement en gui. Il est clair que la question à poser ici n'est pas seulement celle de la guérison du malade particulier du cancer, mais aussi celle de la guérison de la Terre dans son ensemble. Si le cancer menace le corps de l'individu, le changement climatique menace l'organisme terrestre qui a porté jusqu'alors l'humanité avec une si grande fiabilité.

C'est pourquoi l'association explore également des formes approfondies d'attention et de dialogue pour développer des partenariats d'un type nouveau avec la nature. Car de récentes études sur le changement climatique montrent que l'homme ne protège que ce à quoi il reconnaît une valeur. Cette phrase ne concerne pas seulement le lien avec la nature, mais aussi la relation de l'être humain à lui-même.

Hartmut Ramm, membre du conseil d'administration de l'Association pour la Recherche sur le Cancer



LE BONHEUR EST
UNE PETITE CHOSE
QUE L'ON GRIGNOTE,
ASSIS PAR TERRE,
AU SOLEIL

Faire autrement !

L'Aubier, au-dessus de Neuchâtel, est synonyme de courage, d'esprit pionnier et d'engagement. Au fil des ans, plusieurs initiatives y ont vu le jour «en faisant autrement».

Il était une fois une idée qui cherchait à s'incarner, mais ne savait pas trop comment s'y prendre. De son point de vue, tout allait de travers, autant dans la société que dans le monde environnant. La chimie appliquée à tout va, l'essor de l'énergie nucléaire avec ses déchets millénaires, les habits en fibres artificielles, l'engraissement synthétique des sols, la pollution des eaux... et pour ainsi dire personne qui prenne soin de la vie. À la place de manifester contre ce qui n'allait pas, l'idée voulait bien plutôt aller son chemin et montrer qu'une autre société, qu'un autre monde était possible. Pas en théorie, en vrai. Alors l'idée s'est dite : « Faisons autrement ! »

En 1979 – il y a maintenant 43 ans – cette idée, avec ce qu'elle contenait de recherche du vrai, d'effort vers le beau et qui pourrait devenir bon, s'est imposée à nous. Elle nous a habités avec tout le sérieux que de jeunes âmes peuvent vivre lorsqu'elles se mettent à l'œuvre. « Faire autrement », c'est certainement une manière appropriée de caractériser le parcours de L'Aubier à Montezillon.

Et en portant un regard rétrospectif sur la question sociale à L'Aubier, trois aspects émergent qui nous ont accompagnés de manière essentielle. Tous trois sont pour ainsi dire des créations de L'Aubier, développées à partir des besoins de la situation. Au fil des ans, ils sont devenus des instruments sans lesquels L'Aubier ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Une autre forme de propriété

« Faire autrement » nous fait entrer dans un autre monde : alors bienvenue ! Notre idée a tout d'abord eu besoin d'une forme de propriété d'entreprise qui garantisse la liberté et l'autodétermination aux porteuses et porteurs d'initiatives. Dans ce monde où on ne trouve plus de possibilité de réaliser quelque chose sans être dirigé par le capital mis à disposition par des actionnaires, il était essentiel de sortir de ce piège. Nous voulions que ce soient les idées qui orientent le capital qui aient le dernier mot, et non plus l'argent. Donc une nouvelle manière d'être propriétaire, qui permette aussi de passer gratuitement les rennes aux suivants, sans avoir besoin de vendre des parts de propriété et sans que le droit de succession puisse s'en mêler ; une propriété où

celles et ceux qui portent l'initiative en soient aussi pleinement les responsables, qui permette d'évoluer au gré des nouvelles initiatives et de croître sans être racheté par d'autres – car l'entreprise s'appartient à elle-même, c'est-à-dire à l'idée qui la guide : elle n'est pas à vendre.

Une autre forme d'argent

Dans cet autre monde, l'argent n'est plus quelque chose que nous avons quelque part sur un compte. C'est au contraire quelque chose qui reflète notre relation aux autres, qui la met en évidence, qui lui donne sa valeur. Quand j'achète, je donne à celui qui vend les moyens de couvrir ses besoins jusqu'à la prochaine vente d'une même chose. Quand je prête, je fais crédit – de croire, croire – je crois en la personne à qui je prête et je crois à son idée, à son initiative. Et quand je donne, j'assume à celle ou celui qui reçoit tout simplement de quoi vivre. Pour mettre en évidence ces processus d'argent, nous avons développé une comptabilité appropriée jusqu'à changer la structure et la présentation de nos comptes annuels. Mais la conséquence principale, c'est le mode de financement de nos activités. Nous

avons cherché un lien direct avec celles et ceux qui croyaient en nous – aujourd'hui plus de 2000 partenaires financiers – qui sont devenus actionnaires, nous ont fait un prêt direct ou un don, ont souscrit une ou plusieurs obligations, ou encore, nous ont accordé un legs.

Il faut avoir vécu cette situation pour se rendre compte de l'immense liberté d'action que cela apporte. Avoir des idées qui soient reconnues et financées par des personnes en chair et en os, avec lesquelles nous pouvons avoir des échanges réguliers, cela donne des ailes et permet de vivre l'élan formidable d'une vie culturelle libre !

Une autre forme de direction

Et puis finalement dans ce monde autrement, il y a aussi une manière différente de gérer l'entreprise. Nous n'avons pas un seul « patron » à L'Aubier : il y en a autant que de responsables. Que veut dire ici « responsable » ? C'est une personne qui a d'une part l'idée d'une activité et qui est d'autre part capable de lui donner une expression chiffrée sous forme d'un budget complet, avec sa partie bilan et sa partie

« Les idées doivent orienter le capital – et non l'inverse. »

exploitation, toutes deux équilibrées. Cette personne devient alors responsable de son secteur au sens que nous donnons à ce terme. Après une ou deux années d'engagement, il ou elle fait alors partie de notre direction collégiale qui réunit ces responsables – actuellement huit – où sont partagés mois après mois, les résultats de nos secteurs pour nous aider à garder tous, toujours, une vue de l'ensemble et veiller à ce que chaque secteur se sente concerné par l'autre pour que ce soit le tout qui importe à chacun et que la vie circule dans tout L'Aubier. C'est cette manière de partager nos réalités qui nous a permis de rester ensemble malgré nos différences. Ce sont ces mêmes

personnes qui signent pour L'Aubier et forment le conseil d'administration ou de fondation.

Une école autrement

De cette impulsion, il est né à Montezillon, petite terrasse au-dessus du lac de Neuchâtel, tout d'abord une petite ferme biodynamique qui a été remplacée par une plus grande 10 ans plus tard, une fromagerie qui distribue ses fromages dans toute la Suisse, un restaurant 100% bio et biodynamique offrant les produits de la ferme, un magasin bio, un éco-hôtel de 25 chambres personnalisées, un petit éco-quartier d'une vingtaine d'appartements

intergénérationnels et depuis six ans, une formation pour de jeunes gens, qui souhaitent acquérir les outils pour réaliser leurs idées : « Oser l'indépendance » – un séjour de 9 mois à L'Aubier pour apprendre à réaliser et financer ses propres idées, son propre destin.

Anita Grandjean et Marc Desaulles, membres de la direction collégiale

L'Aubier

- Fondé en automne 1979
- 11 domaines d'activités portés par 8 personnes formant une direction collégiale
- 50 collaboratrices et collaborateurs
- Plus de 2000 partenaires financiers, actionnaires, prêteuses et prêteurs et obligataires

www.aubier.ch

Organiser les flux d'argent de manière responsable et transparente

La Freie Gemeinschaftsbank a été fondée en 1984, dans le but de mettre en place une relation viable avec l'argent : un flux de monnaie organisé de façon écologique, sociale et dans le sens d'une économie réelle. Rendre visibles les relations créées par l'argent, tel est l'objectif central de la banque.

La Freie Gemeinschaftsbank soutient, selon ses statuts, « hommes, initiatives et entreprises qui se mettent au service de l'être humain et de l'environnement... » Ce qui signifie concrètement : sur la base des fonds déposés, la banque accorde des crédits exclusivement à des projets porteurs de sens, particulièrement à des institutions pédagogiques ou consacrées à la sociothérapie, à l'agriculture biologique, à des coopératives de logement et à l'habitat privé, ainsi qu'à des projets dans le domaine de la durabilité.

Depuis la fondation de la banque, les noms de tous les bénéficiaires de crédit sont publiés dans le rapport d'activité annuel afin de rendre transparents pour les déposants ce que l'argent placé à la banque a permis de réaliser. En tant que coopérative, elle travaille en couvrant ses frais, mais pas en recherchant une maximisation des profits.

Attribution de crédit : c'est la personnalité qui paie

Au moment d'accorder un crédit, la Freie Gemeinschaftsbank ne tient pas seulement compte du calcul financier, mais aussi de la personnalité des porteurs de projet : y a-t-il une vision ou bien s'agit-il exclusivement de taux de rendement ? Peuvent-ils enracciner leur idée et la porter ensuite ? Ont-ils un entourage qui soutient leur initiative ? La banque offre la possibilité de garantir un prêt par des « petites cautions solidaires », en l'absence d'autres garanties : les porteurs de projet peuvent chercher dans leur entourage des citoyens qui apportent chacun une caution privée de 2000 francs à l'emprunt nécessaire.



Choba Choba AG – Chocolat du Pérou

La coopérative, communauté porteuse

La banque elle-même est également portée par une communauté : les membres coopérateurs. Chaque membre a pris un titre de participation d'au moins 300 francs, qui n'est pas remboursable et représente donc en fait un don à la banque. Ce geste exprime la volonté de cette communauté de permettre l'existence d'une banque telle que la Freie Gemeinschaftsbank.

La décision des pionniers fondateurs de créer des parts non remboursables était un pas inhabituel, mais nécessaire : c'était la seule manière pour la Freie Gemeinschaftsbank, sans générer l'argent sur les marchés financiers ou de devises, de garantir le capital propre dont elle a besoin pour garantir les crédits. En 2015 furent introduites en complément des parts remboursables, soumises à certaines conditions.

La coopérative n'est pas seulement porteuse de la banque, mais aussi espace de résonance pour des idées : au cours des dernières années, la possibilité de nouveaux pas dans le développement de la banque a été évoquée avec des coopérateurs intéressés, leurs avis ont été intégrés dans le processus de concrétisation des idées.



Tobias Bührer – Ferme de montagne Odro

Conscience et responsabilité

Les statuts de la Freie Gemeinschaftsbank disent également : « Elle accompagne les personnes dans leur effort pour développer un rapport conscient et personnellement responsable avec l'argent et pour comprendre les processus financiers. » Cela se traduit concrètement en différents domaines. Les détenteurs de comptes peuvent choisir librement les frais de gestion de leur compte (« pay what you want »). La banque propose un tarif indicatif de 5 francs, qui couvre une partie des frais générés. Cette « contribution au service » est calculée par client, et non par compte. Certains clients choisissent une contribution plus élevée pour soutenir le travail de la banque ou comme contrepartie des nombreux services que la banque leur rend.

L'argent crée des relations

Un flux d'argent crée toujours une relation. La Freie Gemeinschaftsbank travaille à rendre cette relation consciente. Elle propose comme produit original des prêts directs, les « prêts fiduciaires ». La banque fait connaître des projets auxquels les investisseurs accordent des prêts directement et à leurs risques. Ils voient ainsi où va leur argent et ce qu'il permet. L'argent, qui est tout d'abord retiré du cycle économique

en tant qu'argent de dépôt et de ce fait « mis au repos », retourne par ce biais en circulation et sert à réaliser des projets pertinents pour l'homme et la nature, portés par la force d'initiative de quelques personnes : l'argent redevient « vivant ».

Dans ces prêts fiduciaires, les investisseurs ont la possibilité de percevoir consciemment la perspective de l'emprunteur et de prendre des décisions en toute responsabilité, en tenant compte de l'autre partie. Ce point est particulièrement net dans le cas du choix du taux d'intérêt : au sein d'un cadre prédéterminé, les investisseurs par prêts fiduciaires peuvent décider du montant des intérêts. S'il est élevé, le projet nécessitera plus d'efforts pour couvrir les charges, s'il est moins élevé, le projet dispose de plus d'espace financier. Les investisseurs soupèsent la question et décident en ayant conscience de leurs propres besoins et de ceux de l'autre.



Sativa Rheinau AG – Multiplication de semences biodynamiques

Que fait mon argent ?

Ces dernières années, le travail de la Freie Gemeinschaftsbank a suscité un intérêt accru auprès des jeunes. La question « Que fait mon argent ? » prend de plus en plus d'importance pour de nombreuses personnes. La conscience que des mouvements d'argent sur des comptes ont des effets dans la vie réelle grandit : quand on spéculer sur des aliments, il se produit des famines, quand des armes sont financées, cela mène à des guerres, quand le capital soutient le pillage des matières premières, les hommes et leur environnement en subissent les dommages.

L'objectif de la Freie Gemeinschaftsbank, qui est de travailler avec transparence, en soutenant la durabilité et en mettant en pratique la participation, répond aux besoins de nombreuses personnes aujourd'hui. En outre, sa démarche construite sur la relation lui a permis de traverser avec une stabilité plus grande que beaucoup d'autres banques des crises sociales comme la crise financière de 2008. La banque a pu accompagner à travers ces crises, de façon étroite et personnelle, les projets soutenus par ses crédits – qui étaient en outre plus résilients en raison de leur ancrage dans un champ social et dans l'économie réelle.

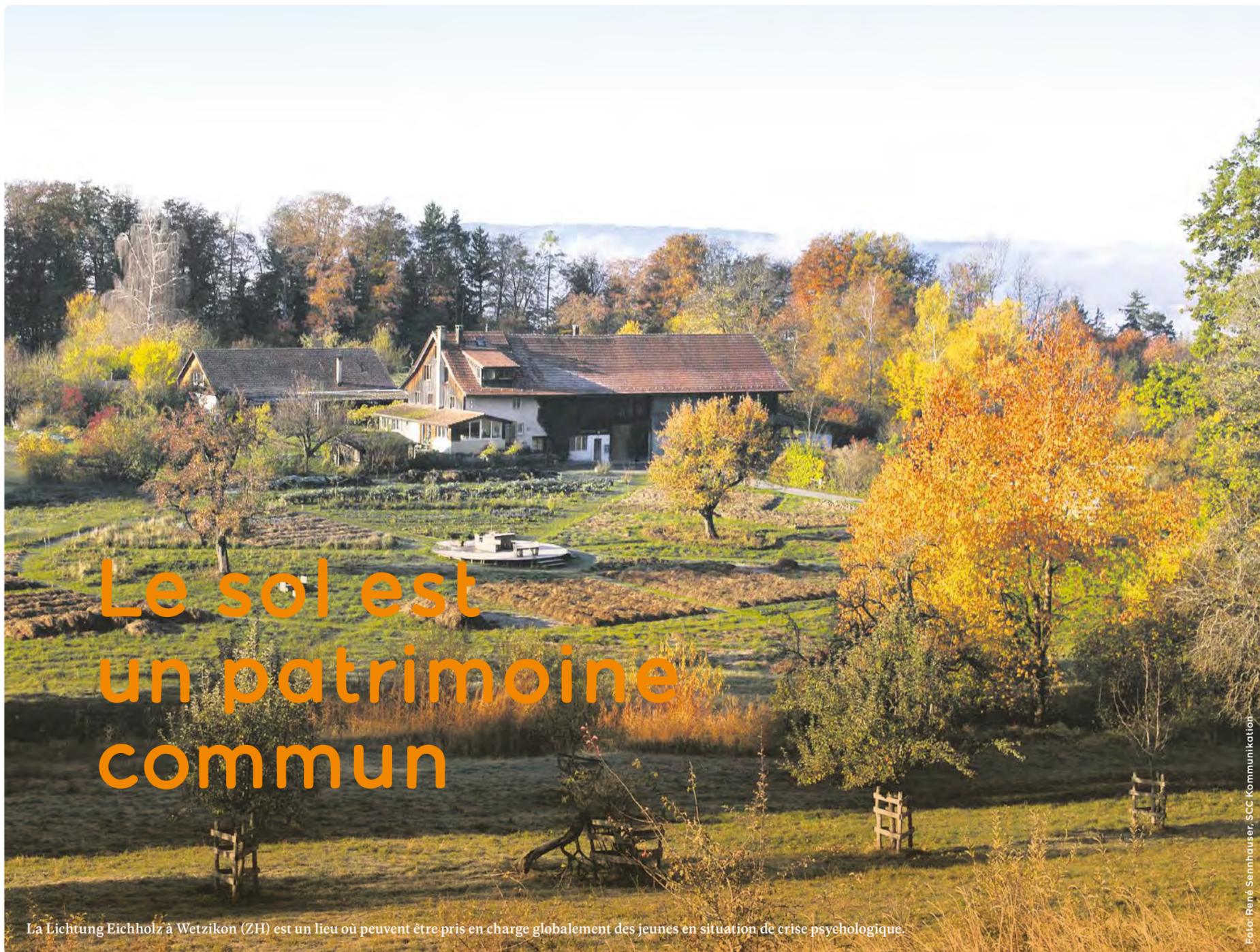
Hildegard Backhaus Vinck,
Marketing & Communication, Freie Gemeinschaftsbank

Freie Gemeinschaftsbank

- Fondée en 1984
- 30 collaborateurs
- 2712 membres coopérateurs
- Total du bilan : 378 Mio CHF
- Volume du crédit : 288,5 Mio CHF
- Volume fiduciaire : 22,9 Mio CHF

État au 30 juin 2022

www.gemeinschaftsbank.ch



Le sol est un patrimoine commun

La Lichtung Eichholz à Wetzikon (ZH) est un lieu où peuvent être pris en charge globalement des jeunes en situation de crise psychologique.

Foto: René Sennhauser, SCC Kommunikation

La Bodentreuhand-Gesellschaft (littéralement société fiduciaire du sol) montre une voie pour résoudre la problématique du sol en faveur du bien général. Elle a trouvé cette voie qui permet au sol d'échapper à la spéculation et en même temps de soutenir la culture.

Les surfaces de terrains habitables sont limitées. Le développement social a conduit à une demande en terrains résidentiels et à bâtir beaucoup plus grande que l'offre existante.

C'est pourquoi le prix des terrains grimpe

C'est parce que le sol est acheté et vendu aujourd'hui comme une marchandise que les prix de bons terrains à bâtir ou résidentiels ne cessent de monter.

Les acquéreurs de terrains ont besoin de plus en plus de capital et répercutent les effets de cette montée des prix sur les loyers de leurs clients. Les locataires et les détenteurs d'un droit de superficie, en tant qu'utilisateurs du sol¹, sont dépendants de revenus élevés, ou bien lorsqu'il s'agit d'entreprises doivent augmenter les prix de leurs produits. L'augmentation des prix du sol est alors payée par leurs clients.

L'évolution du prix des terrains apporte aux propriétaires fonciers un revenu ou une valorisation de patrimoine indépendant de prestations préalables, lesquelles sont payées par la société toute entière. Là où ceux qui n'ont pas de terrain peuvent de moins en moins se permettre la construction d'un logement, les propriétaires fonciers spéculateurs accèdent à la possibilité d'acquérir de plus en plus de biens fonciers. À qui est-il donc permis d'acquérir, d'habiter ou d'utiliser telle ou telle maison ? Cela dépend uniquement des possibilités financières des intéressés.

Le sol est-il une marchandise ?

La caractéristique des marchandises, c'est d'être fabriquées par le travail humain. Et en général, elles perdent de leur valeur avec leur durée d'utilisation et leur vieillissement. Ce n'est pas le cas pour le sol. Il n'a donc pas, manifestement, la qualité de marchandise. Quelle nature devons-nous alors lui reconnaître ?

La terre est donnée, limitée, les hommes ne peuvent pas la fabriquer comme une marchandise. Elle est en ce sens comparable à l'eau, à l'air, à la lumière du soleil et à toutes les autres ressources naturelles. Le sol est par suite, comme ces derniers, un patrimoine commun auquel peuvent prétendre tous les hommes de la même manière.

Les déséquilibres que nous avons décrits sont suscités par la possibilité pour un patrimoine commun de devenir propriété privée, qui est ensuite vendue ou héritée comme une marchandise.²

« La terre est limitée. Elle ne se fabrique pas comme une marchandise. »



Buts de la Bodentreuhand-Gesellschaft

La Bodentreuhand-Gesellschaft, fondée à Zurich en 2017, veut stopper et inverser ce processus de répartition du sol – là où des personnes le souhaitent.

Elle considère le sol comme un patrimoine commun et souhaite le traiter en tant que tel. C'est pourquoi elle peut accueillir toutes les personnes – qu'elles soient propriétaires ou non – qui partagent son objectif.

Concrètement, les fondateurs voient leur but atteint quand la question de savoir qui peut jouir de tel terrain et à quelles conditions ne dépend plus seulement des possibilités financières ou de la situation patrimoniale des intéressés, mais est tranchée par la collectivité ou ses représentants élus qui intègrent d'autres points de vue, et quand le revenu généré par la jouissance du sol revient à la collectivité.

Comment le sol redevient un patrimoine commun

Dans un premier temps, la Bodentreuhand-Gesellschaft retire le sol de la spéculation à l'aide de la fondation confoedera non imposable.³ Lorsque celle-ci a acquis un terrain, il ne lui est plus permis, conformément à ses objectifs, de le vendre. Le pas suivant consiste à transmettre la gestion du terrain à la Bodentreuhand-Gesellschaft et aux personnes ou aux commissions déléguées à cette fin.

Ensuite, à l'aide de dons, les terrains doivent être libérés de leur valeur actuelle en capital. Souvent, les vendeurs renoncent déjà à facturer, totalement ou en partie, la valeur du sol. Dans ce cas, pour un terrain bâti, n'est payée que la valeur du bâtiment, quelquefois encore une partie du prix du sol. Si ce n'est pas possible, on recherche d'autres personnes qui aident à payer le prix du sol par de l'argent de don.

9 biens immobiliers. Soutien à la culture de 90'000 francs

Quand l'achat d'un terrain est réalisé, les produits issus de sa jouissance⁴ sont utilisés comme dons de soutien à l'éducation, à la formation, à l'art, à la thérapie, aux organismes sanitaires et sociaux, pour la recherche fondamentale. Les 9 propriétés actuelles génèrent ainsi annuellement 90 000 francs de dons.

Pour rester ici aussi fidèle au principe « Le sol est un patrimoine commun », cette répartition des dons n'est pas le fait d'une petite commission. Chacun des 140 membres actuels de la Bodentreuhand-Gesellschaft peut chaque année décider lui-même quel projet ou quelle initiative il souhaite soutenir avec la part des revenus qui lui est due.

Bilan et point essentiel

Par cet usage des revenus de la jouissance du sol voulu par la Bodentreuhand-Gesellschaft, qui soutient une vie spirituelle et culturelle libre, le sol retrouve sa qualité d'utilité publique. Et parce que cet argent est disponible chaque année, les propriétés foncières deviennent une source de financement qui coule sans discontinuer pour l'humanité.

Par sa démarche, la Bodentreuhand-Gesellschaft stoppe la montée continue du prix du sol, met celui-ci au service de la communauté et fait de la jouissance du bien une affaire communautaire, libérée de points de vue purement financiers. Le sol redevient un patrimoine commun, comme l'eau, l'air et la lumière du soleil.

Jonathan Keller,
gérant de confoedera

¹ Chaque être humain utilise le sol, qu'il soit locataire, gérant, détenteur du droit de superficie ou propriétaire.

² Étant donné que les bâtiments sont des marchandises, cette façon de procéder avec eux est légitime.

³ La Fondation confoedera gère aussi bien des terrains non bâtis que bâtis.

⁴ Le loyer dû à la Bodentreuhand-Gesellschaft se compose d'une contribution à l'entretien et au maintien de la valeur du bâtiment et d'une taxe pour l'utilisation du sol. Cette taxe n'est plus liée à l'évolution des prix du sol.

confoedera

- Fondée en mai 2017
- 17 collaborateurs, dont 16 bénévoles
- 9 propriétés
- Soutien annuel à la culture : 90 000 CHF

www.confoedera.ch

Le « Mouvement Tripartition Suisse » pour un nouveau social

Dans l'entretien avec la rédaction sur le thème de la tripartition, il est question du lien nouveau, de la nouvelle articulation qu'il convient d'apporter entre l'économie, le droit et la culture.

Quels sont selon vous à l'heure actuelle les plus grands défis sociaux ?

Pour le moment, la guerre en Ukraine. Elle est le théâtre d'une confrontation plus large où l'Est et l'Ouest se heurtent avec une violence accrue. Cette évolution est extrêmement dangereuse, et nous avons besoin d'idées capables de restaurer la compréhension et la confiance mutuelles. C'est une tâche immense.

Le pillage de la nature représente un autre défi colossal. Il est lié à toute notre organisation économique qui est centrée sur l'égoïsme humain. Nombreux sont ceux qui pensent, aujourd'hui, qu'il n'est pas possible de faire autrement. Mais c'est un préjugé. C'est une prison idéologique dans laquelle nous sommes enfermés. Adam Smith, professeur de philosophe morale et fondateur de la théorie économique classique admettait déjà la bonté fondamentale de l'être humain. La question qu'il faut donc poser est celle d'une organisation du travail en commun qui permette la mise en valeur des forces sociales en présence.

Nous avons besoin aujourd'hui d'idées qui ne reposent plus sur la pensée propre à l'État national. Ce type d'organisation sociale, s'il n'est pas surmonté, conduira à d'autres guerres et apportera beaucoup de misère. La tripartition est le dépassement de l'État-nation par le découplage de l'économie, du droit et de la culture. C'est une idée qui porte un énorme potentiel de paix.

« Nous avons besoin aujourd'hui d'idées qui ne reposent plus sur la pensée propre à l'État national. »

Comment cela : « tripartition » ? Qu'entendez-vous par ce concept ?

Eh bien voici : si c'est l'État qui gère les affaires culturelles telles que la formation, l'art ou la science, ces domaines passent au service de l'État. Quelle science contribue au produit national brut ? Quels livres d'histoire sont propres à éduquer des citoyens loyaux ? La formule est sans doute un peu exagérée, mais décrit toutefois la tendance qui apparaît lorsque culture et État sont mêlés. Les produits de la culture qui naissent sans être infiltrés par des intérêts nationaux ou économiques ont par contre une tendance à l'universalité, ils ont la force de relier les hommes sur toute la terre. Ce domaine, que nous appelons « vie libre de l'esprit » existe déjà en germe aujourd'hui. Il doit seulement être mieux compris et cultivé.

C'est la même chose pour la vie économique. Aujourd'hui, nous sommes imbriqués sur toute la planète dans un réseau de relations commerciales. Il existe de nombreuses tentatives pour rendre ces relations coopératives et équitables. Il convient d'affiner ce domaine également. Il s'y cache un potentiel de paix bien plus grand qu'il n'y paraît au premier abord.

La Suisse est une démocratie directe. La tripartition n'y est-elle pas superflue ?

Nous verrions plutôt les choses à l'inverse. La démocratie directe est effectivement un acquis dont nous pouvons être fiers. Mais quel en est le cœur ? C'est le fait que chacun peut participer aux décisions. Il y a toutefois actuellement une tendance à centraliser de plus en plus les anciennes structures fédérales décisionnaires. Ce qui réduit à nouveau aujourd'hui les possibilités de participer à ces prises de décision et par suite la coresponsabilité individuelle. La tripartition est donc une

perspective très actuelle pour la Suisse. Elle montre l'évolution possible de la démocratie directe, afin de restaurer avec beaucoup plus d'ampleur la participation aux décisions et la coresponsabilité.

Quels débuts de solution concrets voyez-vous ?

Il y en a beaucoup ! Seulement deux exemples : dans le canton de Zurich, le Parlement a promulgué le 28 février 2022, sans opposition, une nouvelle loi afin que les personnes en situation de handicap à l'avenir soient financées directement, et non par des institutions. Cela s'appelle également « financement du sujet » au lieu de « financement de l'objet ». L'État offre ainsi à ces personnes une possibilité d'autodétermination beaucoup plus grande. C'est une remarquable évolution dans l'esprit de la tripartition. Il faut encore seulement reconnaître que ce sont exactement les mêmes raisons et réflexions qui devraient amener à passer, dans le domaine de l'éducation, du financement de l'objet au financement du sujet. Chaque enfant pourrait ainsi se voir attribuer une certaine somme pour sa formation. Les parents et les enseignants pourraient ensuite conjointement explorer les voies d'une évolution optimale de chaque enfant. Ainsi pourrait naître un monde éducatif beaucoup plus efficace, plus libre et plus sain.

La « propriété responsable » est une autre tentative de solution. En Allemagne, déjà plus de six-cents entreprises ont décidé de lier sur le plan juridique la propriété de l'entreprise à la direction active de celle-ci. Ainsi, l'entreprise ne peut plus devenir l'objet de spéculations sur les bénéficiaires, puisqu'elle ne peut pas être vendue au plus offrant, mais doit être transmise à un successeur approprié. Il en découle des conditions idéales pour une vie économique soucieuse de sens et de coopération.

Y a-t-il déjà des évolutions positives en Suisse dans le sens de la tripartition ?

L'AVS, introduite en 1948 par votation populaire, est selon nous un exemple d'instauration extrêmement positive d'une prestation. Du point de vue de la tripartition, l'État doit imposer des limites et apporter son aide partout où la dignité humaine est mise en danger. L'assurance d'une vieillesse digne garantie par la communauté juridique en est un très bon témoignage.

Mais il existe également de nombreuses initiatives et projets où l'action se déroule à petite échelle. Certains d'entre eux sont présentés dans cette édition du FondsGoetheanum.

Quels sont vos buts ?

Il y a de nombreuses institutions qui salueraient une évolution dans le sens de la tripartition ou qui travaillent déjà activement dans cette direction. Mais les échanges et la collaboration entre elles ne sont pas encore significatifs. Nous voudrions donc, avec « Tripartition Suisse », créer une sorte de plateforme où toutes ces institutions pourraient échanger et s'organiser. Nous voulons ainsi stimuler le processus d'apprentissage nécessaire pour donner une plus grande liberté à la culture, à la science et à la formation, et rendre l'économie plus coopérative.

Un grand merci à Jonathan Keller, Michael Gambarini et Fionn Meier pour cet entretien.

Tripartition Suisse

- Fondé en septembre 2022
- 2 collaborateurs

www.dreigliederung.ch

Comment l'argent de la Caisse de retraite entre en circulation

En 1985 est entrée en vigueur la LPP, deuxième pilier de l'assurance vieillesse, avec un financement par capitalisation. Ainsi, les biens des caisses de retraite s'accumulent-ils, ils sont placés dans l'immobilier, en actions et obligations et se trouvent de ce fait retirés de l'économie réelle. L'exemple de la CoOpera montre que l'on peut procéder autrement et quelles possibilités s'offrent alors à la communauté.



Des fonds de pension investis à bon escient : le premier lotissement sans voitures de Suisse, également leader dans le modèle de location.

Au cours des cent dernières années, la Suisse n'a cessé de se pencher sur les questions sociales. L'une d'entre elles concerne les moyens de garantir l'existence économique des personnes âgées ou frappées par une incapacité de travail par suite d'accident ou de maladie.

En 1948, après plusieurs essais, fut enfin créée, par l'introduction de l'AVS, l'assurance sur la prévoyance professionnelle vieillesse et survivants, garantissant enfin une base minimum d'existence.

Le 3 décembre 1972, par une votation importante concernant la demande populaire d'une véritable retraite et le changement de la constitution fédérale dans le domaine de la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité, un élargissement fut décidé. Les votants avaient le choix entre deux modèles d'assurance vieillesse : transformation de l'AVS en retraite populaire ou extension modérée selon un modèle à 3 piliers.

« Une durabilité authentique est impossible dans un marché anonyme. »

La formule retenue fut clairement celle des 3 piliers. La loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) entra en vigueur le 1er janvier 1985, malheureusement avec un système par capitalisation qui allait alimenter l'économie financière par d'énormes capitaux, opposé à l'AVS, déjà existante, organisée par un système de répartition.

La création de la CoOpera Fondation collective PUK

La CoOpera Fondation collective PUK fut créée lorsque la LPP entra en vigueur, le 1er janvier 1985. Les fondateurs participaient à cette époque à un séminaire sur les questions économiques fondamentales. On y discuta alors amplement de l'introduction de la prévoyance professionnelle. Ils étaient partisans du système par répartition dans l'esprit de la retraite populaire proposée en 1972 à la votation fédérale. Mais désormais, le système par capitalisation était devenu obligatoire. Les fon-

dateurs de la CoOpera décidèrent de gérer selon des points de vue inhabituels ce capital qu'il fallait maintenant obligatoirement accumuler.

Leur devise « retour de l'argent dans l'économie réelle » et leur objectif de durabilité ne sont pour ainsi dire qu'une image extérieure de la véritable intention initiale. Les fondateurs furent animés par le souhait de fonder et mettre en œuvre une nouvelle compréhension de l'économie.

Qu'entendons-nous en général par « gérer » ?

La théorie économique classique ou plutôt néo-classique encore en cours aujourd'hui et appliquée depuis longtemps dans la vie quotidienne – très abrégée dans le terme de « capitalisme » – a été décrite il y a deux cents ans. Même si aujourd'hui, nombre de ses postulats sont mis en question, et que l'on recherche de nouvelles approches, force nous est de constater que la théorie selon laquelle l'équilibre économique se fonde sur les principes de la maximisation du profit personnel est devenue depuis longtemps réalité. Chacun agit aujourd'hui d'après ces principes : où est-ce que je trouve le produit le meilleur marché, qu'est-ce qui m'apporte le plus de profit ?

Une nouvelle compréhension de l'économie

Les fondateurs de CoOpera ont voulu proposer un autre modèle : une attitude associative dans la vie économique. Ils entendent par là un esprit de coopération entre les partenaires. Entre les collaborateurs, les clients, les fournisseurs, les actionnaires ou les propriétaires, mais aussi avec le monde environnant.

Qu'est-ce que cela signifie dans le monde des caisses de retraite ?

Les sommes drainées par la prévoyance vieillesse sont des cotisations prélevées sur le revenu, augmentées de leurs intérêts. Cet argent est dirigé depuis le domaine de la consommation – c'est l'argent dont nous avons besoin pour nos besoins quotidiens et qui est issu de nos revenus – vers une autre sphère : il devient capital disponible pour le prêt, c'est-à-dire que cet argent est prêté par les caisses de retraite pour que d'autres personnes puissent en jouir, sous forme de crédit, d'hypothèques, de capital d'entreprise (actions), mais aussi sous forme de

biens immobiliers. Tout l'actif, tous les biens d'une caisse de retraite sont finalement du capital destiné au prêt. Les caisses de retraite prêtent donc aux entreprises et aux personnes du capital sous les formes les plus variées.

Dans la pratique, cela signifie que nous devons développer une nouvelle compréhension auprès de tous les partenaires économiques intéressés par notre gestion. Ce n'est pas le profit personnel qui doit guider notre action : nous devons percevoir tous les aspects des objectifs de nos partenaires, les intégrer avec empathie et trouver ensemble des solutions équilibrées. Nous ne pouvons faire cela que dans l'économie réelle, où nous avons affaire à des personnes réelles et non à une finance anonyme. Une durabilité authentique est impossible dans un marché anonyme.

L'exemple du quartier Burgunder à Berne Bümpliz

Il présente quelques singularités et fut construit avec la Fondation collective GEPABU. Il fut le premier quartier sans voitures de Suisse et parmi les cinq premiers qui furent certifiés « Site 2000 watts en exploitation ». Mais pour nous, l'innovation effective dans le Burgunder est le modèle de location de la Fondation Wohnqualität, fortement centrée également sur la coopération. Il offre à la communauté de locataires des possibilités d'autogestion et de participation à l'aménagement, mais sans obligation d'un apport financier de la part des bailleurs. Le modèle locatif dépasse les normes courantes : participation à l'aménagement de l'appartement, de la maison et du jardin ; autogestion commune de la maison ; participation au choix des locataires suivants (voir www.siedlungburgunder.ch).

Bilan

Les valeurs et les buts de la CoOpera ne garantissent évidemment pas que tout a été fait de façon correcte. Certaines choses ont réussi, d'autres pas. Les bouleversements à venir dans les marchés financiers et économiques montreront si la philosophie d'investissement choisie par les fondateurs résiste sur le long terme.

Daniel Maeder,
cofondateur de CoOpera

L'AVS – système par répartition

Le système par répartition choisi pour l'AVS repose sur la solidarité, c'est un contrat entre les générations. Les contributions versées par les employeurs et les salariés (cotisations) sont versées pour ainsi dire dès le lendemain aux bénéficiaires (d'où le concept de répartition).

En raison du financement unilatéral de l'AVS par des cotisations salariales, elle a fini par se trouver au fil des ans dans une situation critique. Entre l'introduction de l'AVS en 1948 et aujourd'hui, la productivité dans l'économie a considérablement augmenté. Par exemple, il y a 70 ans, il fallait des douzaines de personnes pour récolter un champ de pommes de terre. Aujourd'hui, l'agriculteur fait cela avec le tracteur équipé en conséquence et deux à trois auxiliaires. Les ouvriers « économisés » ont été remplacés par des machines, qui ne paient pas de cotisations pour l'AVS. Un premier pas a été fait par l'introduction d'un pourcentage de TVA dans le financement de l'AVS car ces gains de productivité sont compris dans les chiffres d'affaires, mais cela est loin de suffire, comme le montre la discussion en cours sur la révision de l'AVS.

Le deuxième pilier – système par capitalisation

Dans ce système, choisi comme deuxième pilier (LPP), les cotisations des salariés et des employeurs sont versées à une caisse de retraite et s'y accumulent au profit de chaque salarié. Ces sommes sont investies. On appelle le rendement de ces placements le « troisième cotisant ».

La gestion du système par répartition est environ 30 fois moins coûteuse que celle du système par capitalisation.

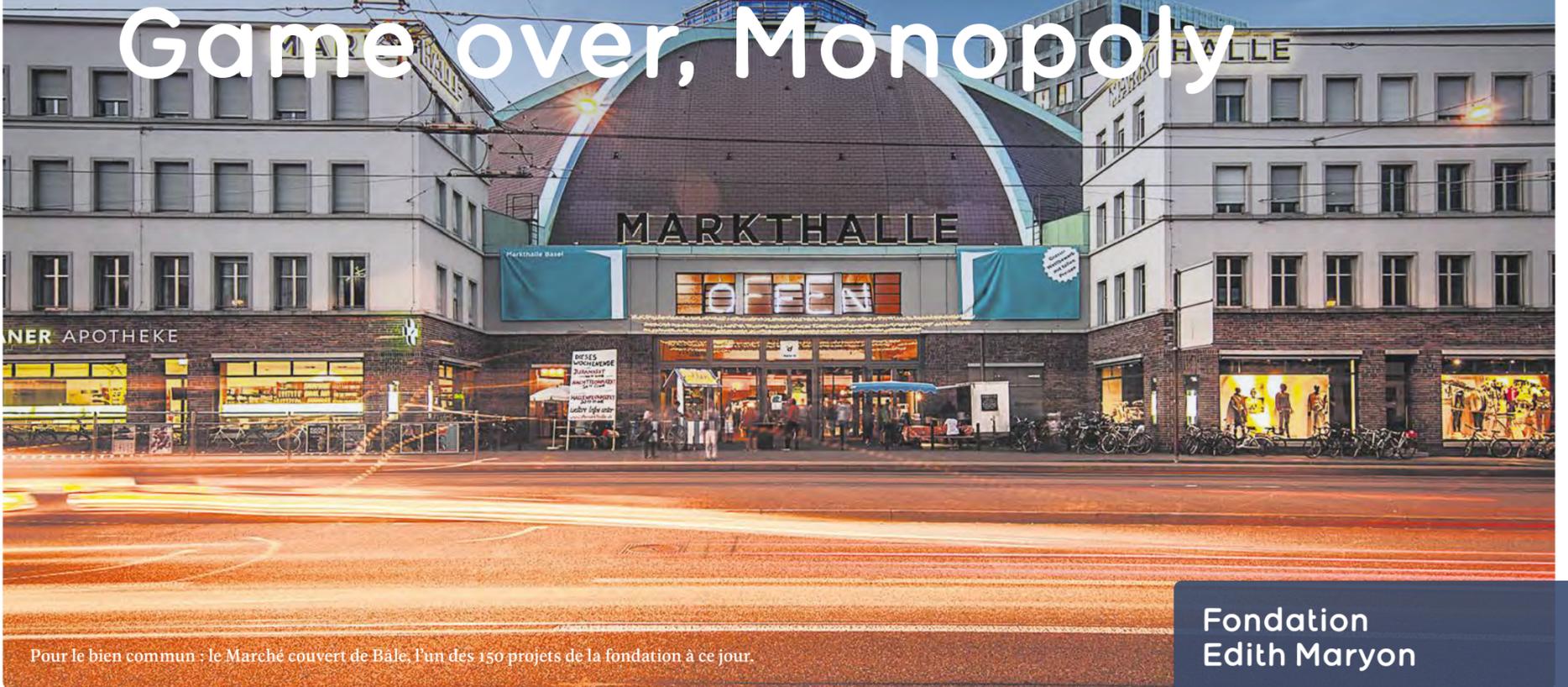
CoOpera Fondation collective PUK

- Fondée en octobre 1984
- 12 collaborateurs
- 577 institutions associées
- 5295 assurés actifs
- Total des actifs : 891 Mio CHF

État au 31 décembre 2021

www.coopera.ch

Fondation Edith Maryon - Game over, Monopoly



Pour le bien commun : le Marché couvert de Bâle, l'un des 150 projets de la fondation à ce jour.

La Fondation Edith Maryon, dont le siège est à Bâle-Ville, a été créée en 1990 par un cercle de jeunes gens appartenant à la mouvance de l'École Rudolf Steiner de Bâle. L'impulsion initiale était de créer un réceptacle approprié qui accroît et garantit, sur le long terme et dans le sens de l'intérêt général, terrains et biens immobiliers.

Le sol – selon la conviction des fondateurs – est un bien commun. Ils ont conçu la fondation comme contre-projet face aux expériences faites dans leur champ professionnel, où généralement le sol était considéré comme une marchandise et les biens immobiliers avant tout comme moyens d'optimiser les rendements ou comme objets de spéculation.

C'était dans l'air du temps

Avec un petit capital de 12 000 francs pour lancer cette fondation et beaucoup d'idéalisme, les fondateurs se mirent au travail. Et leur objectif s'avéra correspondre à l'air du temps. De nombreuses personnes ressentent le besoin d'une garantie de long terme pour leurs immeubles, allant dans le sens de l'intérêt collectif, et d'une sortie du cycle spéculatif ordinaire, entre autres raisons également parce qu'ils cultivaient eux-mêmes avec leurs immeubles et leurs locataires des liens sociaux.

De nombreux locataires et usagers préféraient avoir affaire à un gestionnaire ou à un propriétaire ayant des objectifs sociaux et aidèrent la fondation à acquérir les propriétés dont ils étaient les usagers, ou bien initièrent de nouveaux projets dans le cadre de la fondation.

La communauté engendre des devoirs

Grâce à des dons, des donations et des testaments, la Fondation Edith Maryon reçoit et acquiert depuis sa création des terrains et des biens immobiliers de toute nature, elle les retire de la spéculation, reçoit et favorise ainsi des projets d'habitat innovants sur le plan social, l'installation de centres de culture, de formation et d'éducation, de fermes et d'autres lieux de travail.

Dans de nombreux cas, la fondation se limite au rôle de propriétaire foncier et laisse ce foncier aux habitants et usagers pour qu'ils exercent leur droit de superficie. Elle s'accorde alors avec eux pour définir à chaque fois l'aspect social de la jouissance des biens, veillant au respect de cette clause. La Fondation Edith Maryon est déclarée d'utilité publique, à but non lucratif, uniquement tenue au maintien de ses objectifs.

« À qui doit-il appartenir ? Qui doit décider de son utilisation ? »

La fondation offre aux personnes à la recherche d'un logement dans le nord-ouest de la Suisse une caution solidaire pour le loyer. Elle aide ainsi chaque année 600 à 800 locataires à trouver un logement.

L'une des propriétés les plus grandes et les plus connues de la fondation est aujourd'hui la Markthalle de Bâle, à proximité de la gare Bâle SBB. L'achat par la fondation a pu garantir à long terme l'activité de marché public, qui avait été d'abord une affectation provisoire. www.altemarkthalle.ch

Soutenir la culture avec les surplus

Le but ultime de la fondation c'est que, une fois devenus sa propriété – que ce soit par héritage, achat, donation ou donation partielle – les biens immobiliers le restent « pour toujours », conservent cet esprit d'intérêt général

et ne soient plus jamais vendus. De nombreux biens immobiliers ont en outre été confiés à la fondation ces années dernières, à la condition de mettre à disposition d'initiatives culturelles, sociales et pédagogiques le surplus éventuel des sommes générées par l'activité. La fondation est ainsi devenue une importante fondation de soutien en ces domaines.

Compétences pour l'utilisation du sol

En jetant un regard rétrospectif sur le temps écoulé depuis la création de la fondation, nous pouvons dire, bilan réjouissant des réalisations, que dans ce cadre un grand nombre de biens immobiliers et de projets – jusqu'à ce jour plus de 150 – ont trouvé une garantie et qu'ainsi de nombreuses initiatives sociales et culturelles ont pu avoir des perspectives de développement à long terme.

Grâce au travail et à la compétence de la fondation, il a été possible de développer avec des personnes intéressées, concernant leurs biens, des règlements alternatifs de succession et de les mettre en œuvre comme exemples de bonnes pratiques. Et dernier point, mais non le moindre, le travail de la fondation a apporté une importante contribution au débat sur une gestion future du sol. À qui doit-il appartenir ? Qui doit décider de son utilisation ? Quelles en sont les conditions ? Quelles sont les alternatives possibles à la conception actuelle ?

Impulsions nécessaires au sujet du statut du sol

La nouvelle Bodeninitiative à Bâle marqua une étape dans ce débat, où put s'engager la fondation en tant que co-initiatrice. L'initiative exigeait que le canton Bâle-Ville ne puisse plus attribuer ses propres terres que dans le cadre du droit de superficie et ne soit plus autorisée à les aliéner. Ce qui fut clairement accepté le 28 février 2016, avec 67 % de « oui ». Depuis, en Suisse, au plan communal de nombreuses initiatives similaires ont été prises et majoritairement acceptées.

Bilan moins réjouissant : dans l'ensemble, il ne se dessine pas jusqu'alors de changement fondamental dans la conscience de cette vision du sol, ni l'apparition d'un large débat social. Le sol est toujours au fond considéré comme une

Fondation Edith Maryon

- Filiales à Bâle et Berlin
- Fondée en juin 1990
- 23 collaborateurs
- 154 projets immobiliers
- Volume des subventions accordées : 3,4 Mio CHF
- Bilan consolidé au 31 décembre 2021 : 326,5 Mio CHF

www.maryon.ch

marchandise, qui, moyennant quelques contraintes fiscales, peut être achetée et vendue.

La fondation considère donc toujours comme sa tâche centrale à l'avenir, par son travail et ses projets, l'appel au débat sur la qualification du sol. Entre autres actions, également par son engagement et son entrée dans le réseau informatif. www.gemeingutboden.ch

À propos du nom de la fondation

Ses fondateurs n'ont pas de lien direct et personnel avec la sculptrice anglaise Edith Maryon, décédée en 1924, ni avec sa famille. Ils ont choisi son nom pour leur fondation parce qu'Edith Maryon avait eu un engagement pionnier pour le logement social dans l'environnement du Goetheanum à Dornach dans les années vingt.

En raison de son intérêt pour les questions spirituelles, Edith Maryon fit la connaissance de Rudolf Steiner et devint par la suite l'une de ses proches collaboratrices dans le domaine artistique. À partir de 1914, elle vécut principalement à Dornach où elle participa activement à la construction du premier Goetheanum.

Christoph Langscheid,
cofondateur de la Fondation Edith Maryon



L'avenir prend forme

Par leur force d'initiative, les êtres humains apportent des impulsions nouvelles. Elles sont durables si elles sont au service de la communauté. Il faut pour cela des individus libres et qui s'engagent pour la communauté.

Des contemporains libres et engagés, c'est aussi ce qu'il faut pour former une confédération comme l'a fait la Suisse depuis 1948. Voilà ce qu'a dit Denis de Rougemont dans les principes exposés dans son allocution d'août 1947. Vous trouverez plus de détails sur ce sujet dans l'article « La liberté a besoin d'engagement ».

Un exemple parmi beaucoup d'autres

Les bonnes initiatives au service de l'utilité publique sont nombreuses. Celles que nous présentons ici n'en sont qu'une illustration. Par exemple l'initiative L'Aubier, sur les hauteurs du lac de Neuchâtel : une ferme biodynamique, une fromagerie, un magasin bio, un éco-hôtel, un restaurant bio, un éco-quartier et une école de vie pour de jeunes adultes. Les porteurs de l'initiative ont rencontré, en développant leurs idées, un environnement qui ne correspondait pas à leurs conceptions et même leur faisait obstacle. Ils cherchèrent donc de nouvelles voies, ils firent « autrement ». La réussite du projet est due à leur esprit d'initiative, leur créativité et leur engagement solidaire.

Une inspiration venue de la force curative du gui

Au début du XXe siècle, il n'y avait pas de médicaments contre le cancer, mais seulement le scalpel du chirurgien, donc l'opération. La Dre Ita Wegman perçut cette situation critique et saisit une indication de Rudolf Steiner sur la force curative du gui. Avec un pharmacien, elle élaborait la première préparation à base de gui et traitait avec succès des patientes atteintes du cancer. Avec d'autres personnes, Ita Wegman fonda l'Association pour la Recherche sur le Cancer, qui ouvrit en 1949 à Arlesheim l'institut Hiscia pour la recherche et le développement de la thérapie par le gui. De nombreuses études scientifiques ont attesté depuis l'efficacité de cette thérapie, utilisée dans le monde entier en médecine complémentaire pour des malades du cancer.

Une idée aide 34 personnes

Parfois, un certain temps s'écoule avant qu'une idée ou un souhait de vie ne deviennent clairs et ne prennent forme. Au

moment où les époux Schär prirent l'initiative de fonder une communauté accueillant des personnes en difficulté, beaucoup d'éléments s'agrégèrent, et leur projet put s'incarner. Aujourd'hui, l'Association Anfora offre à 34 personnes souffrant de troubles psychiques ou cognitifs différentes possibilités pour un logement et un travail protégés.

Manier l'argent autrement, un premier exemple

Il existe d'autres façons que celles qui sont en usage pour aborder l'argent et le sol, des voies nouvelles peuvent s'ouvrir par la fondation d'institutions plus importantes. Depuis plus de quarante ans, la Freie Gemeinschaftsbank travaille à Bâle, sous forme de coopérative, dans le sens d'une relation viable avec l'argent et aide à diriger consciemment et en pleine responsabilité les flux d'argent. Les crédits sont accordés de façon transparente et exclusivement à des projets porteurs de sens, particulièrement à des institutions pédagogiques ou de socio-thérapie, des projets dans le domaine de l'agriculture biologique, des coopératives d'habitation et des projets de logement privés.

Manier l'argent autrement, un deuxième exemple

C'est ce que fait également la CoOpera fondation collective PUK. Elle montre qu'avec les fonds de prévoyance des caisses de retraite, le capital de prêt peut être géré autrement qu'on le fait habituellement. Elle a ainsi fait construire par exemple le quartier Burgunder à Berne Bümpliz avec un modèle locatif qui laisse des possibilités d'autogestion et de co-aménagement à la communauté des locataires.

Ainsi le sol devient-il patrimoine commun

Le sol – un bien que l'on ne peut accroître, et donc devenu objet de spéculation. La gestion du sol, dégagée de toute spéculation, n'est que l'une des compétences des fondations confœdera et Edith Maryon. Elles ont osé le nouveau, et leur compréhension de la question foncière a le pouvoir de penser nouvellement la propriété du sol.

La rédaction

Ces organisations nous soutiennent.



Merci de votre contribution. Votre engagement soutient le nôtre.

Par votre don vous permettez la poursuite de notre travail de recherche. IBAN: CH55 0900 0000 1021 2832 2

E-BANKING



Faire un don maintenant avec la nouvelle facture QR !

Lire la facture QR ci-dessus avec le programme d'E-Banking

Confirmer le montant et le don

TWINT



Faire un don avec TWINT !

Scanner le code QR avec l'app TWINT

Confirmer le montant et le don

PAYPAL



Faire un don avec PayPal !

Scanner le code QR avec l'app PayPal

Introduire le montant et confirmer le don